

PREAVIS MUNICIPAL N° 8-3/25

Au Conseil communal de et à Chavornay

31.01.05/LM/vm

Chavornay, le 29 septembre 2025

Place de stockage pour plaquettes de bois Demande de crédit

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Objet du préavis

Par le biais du présent préavis, la Municipalité présente une demande de crédit pour la construction d'une place de stockage pour des plaquettes.

Préambule

L'objectif de ce préavis est de construire une place de stockage pour plaquettes de bois. Le projet sera composé d'un couvert pour le stockage de plaquettes forestières et d'un espace pour le stockage des billes de bois. Ainsi, l'autonomie communale sera assurée d'un circuit court pour l'approvisionnement et d'une énergie renouvelable indigène pour son chauffage à distance du site du Verneret.

Historique

En 2021, des travaux ont été réalisés dans le but de raccorder tous les bâtiments du site du Verneret (à l'exception du portakabin) à une centrale de chauffage équipée d'une chaudière à plaquettes et d'une chaudière à gaz, le ratio étant de 80% bois et 20% gaz.

Descriptif du projet

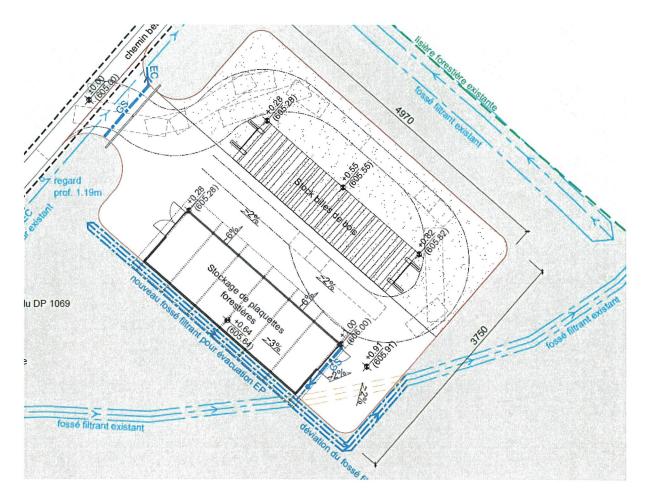
Cette place sera aménagée sur la parcelle no 3200, propriété de la commune, au lieu-dit « Bois Désert ».

Le bien-fonds considéré étant situé hors de la zone à bâtir (zone agricole et aire forestière), il a fait l'objet d'un préavis de la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) et des autres services de l'Etat concernés. Les remarques desdits services ont été prises en compte pour l'élaboration du présent projet qui sera soumis à autorisation par le biais d'une procédure usuelle de mise à l'enquête.

De plus, toutes les installations et le bâtiment envisagés sont nécessaires à la réalisation des fonctions forestières.

L'accès à la zone de travail et de stockage se fera par le biais d'un chemin agricole de type améliorations foncières (DP n° 1069). Ce dernier débouche ensuite sur la route cantonale 294 C-S reliant Corcelles-sur-Chavornay à Penthéréaz. Afin d'améliorer la sécurité et les mouvements des véhicules à cet endroit, le projet prévoit un réaménagement de la patte-d'oie du chemin agricole. »





D'une capacité d'environ 900 m³, le couvert à plaquettes permettra d'assurer un cycle de remplissage/vidange optimal, tout en garantissant un temps de séchage suffisant pour une bonne qualité de la plaquette. Les bois ronds destinés à être déchiquetés seront stockés à proximité immédiate du hangar.

Le territoire communal dispose d'un potentiel forestier estimé à environ 1'800 sylves par an. Cette ressource permettra de couvrir intégralement les besoins en bois-énergie nécessaires au chauffage des bâtiments du site du Verneret. En valorisant durablement ce bois local, la commune renforcera son autonomie énergétique tout en favorisant une gestion raisonnée de ses forêts. De plus, les assortiments et le bois de moindre qualité, qui ne seront pas adaptés à un usage en sciage ou en bois d'œuvre, pourront être valorisés efficacement. Cela permettra non seulement d'optimiser l'utilisation de la ressource locale, mais aussi de donner une valeur ajoutée à des produits forestiers souvent sous-exploités.

Pour produire 900 m³ de plaquettes forestières, il faut compter un peu plus de 300 m³ de bois brut.

A titre d'exemple, le local de stockage à plaquettes de Bavois



Planification

| Octobre 2025 | Préavis soumis au conseil communal | | |
|--------------------------|------------------------------------|--|--|
| Fin 2025 | Retour de la mise à l'enquête | | |
| Hiver 2025 | Préparation de la zone | | |
| Printemps 2026 | Construction | | |
| Fin printemps - été 2026 | Mise en service | | |

Coût du projet

| Libellé | CHF |
|-------------------------|---------|
| Excavation terrassement | 104'000 |
| Gros œuvre, bâtiment | 188'000 |
| Aménagements extérieurs | 69'000 |
| Frais divers | 2'000 |
| Honoraires | 43'000 |
| Divers et imprévus 5% | 34'000 |
| Coût total TTC | 440'000 |

Financement

Cet objet figure au plan des investissements. Le financement sera assuré par la trésorerie courante, ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte d'investissement sous le chapitre 82000 « Sylviculture », amortissable en 30 ans (durée imposée par MCH2).

| Amortissement | CHF 440'000: 30 | CHF | 14'667.00 |
|----------------------------|----------------------|-----|-----------|
| Intérêt annuel moyen | CHF 440'000 : 2 x 1% | CHF | 2'200.00 |
| Charges annuelles moyennes | | CHF | 16'867.00 |

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 8-3/25,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide:

- d'autoriser la Municipalité à procéder à la création d'une place de stockage pour plaquettes de bois.
- d'accorder à ce titre un crédit de CHF 440'000.- TTC,
- de régler la dépense par la trésorerie courante, ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte d'investissement sous le chapitre 82000 « Sylviculture ».



Déléguée de la Municipalité :

Mme Laurence Marchand, syndique, 079 322 83 23